

# LVL MEDICAL GROUPE

Société anonyme au capital de 4.525.812,55 euros  
Siège social : 44 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON  
352 497 465 RCS LYON

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

*Exercice clos le 30 septembre 2008*

---

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, pour vous rendre compte de son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2008, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice, arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 15 décembre 2008, ainsi que le projet d'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que les comptes consolidés sont établis selon les normes comptables IFRS depuis l'exercice clos le 30/09/06 (cf. référentiel décrit en annexe N°2 des comptes consolidés).

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront, dans leurs rapports, toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels et comptes consolidés qui vous sont présentés.

Vous serez également amenés à vous prononcer sur la nomination :

- d'un co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Cabinet SOFRAGEC, démissionnaire
- d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur DELMAS, démissionnaire

Par ailleurs, il vous sera donné lecture du Rapport du Président du Conseil d'Administration sur la Gouvernance d'entreprise et sur le Contrôle Interne, du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, telles que décrites par le Président du Conseil, et du rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'un emprunt obligataire

sous la forme d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (OBSAAR).

Il vous sera également proposé le vote d'un nouveau programme de rachat de ses propres actions par la société, tout en ajustant les valeurs d'acquisition et de cession compte tenu de l'évolution du cours de bourse.

## 1 - Situation, activité du Groupe et faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1- Croissance du CA consolidé, tassement de la marge opérationnelle

Le chiffre d'affaires consolidé global réalisé par le Groupe s'est élevé à 114,5 millions d'euros contre 97,0 millions d'euros par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent soit une progression de 18,1 %, dont :

- France : 80,0 millions d'euros.
- Allemagne : 34,5 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant consolidé avant stock-options s'établit à 13,9 millions d'euros, soit 12,2% du CA contre 15,1 millions d'euros et 15,6 % du CA au titre de l'exercice précédent.

Ce léger tassement de la marge opérationnelle provient des activités tant françaises qu'allemandes.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à -1,3 millions d'euros (contre -2,1 sur N-1), et le solde des produits et charges non courants (exceptionnels) s'établit à -2,4 millions d'euros (contre +13 milliers d'euros en N-1).

Ces produits et charges non courants sont impactés à hauteur de -1,7 millions d'euros par l'abandon du projet d'intégration du PGI lancé en 2007.

Le résultat avant impôt s'établit à +8,7 millions d'euros (contre + 12,5 en N-1).

Compte tenu enfin d'un impôt sur les bénéfices de -1,6 millions d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à +7,1 millions d'euros (dont part du Groupe : 6,8 millions d'euros) contre +10,6 millions d'euros au 30/09/07.

Ce résultat contribue à afficher des capitaux propres consolidés de 51,1 millions d'euros, dont 50,7 millions d'euros de capitaux propres part du groupe.

Les effectifs du Groupe au 30/09/2008 sont de : 1340 personnes équivalent temps plein (contre 1219 au 30/09/07), dont 527 en France et 813 en Allemagne.

La masse salariale a crû de 11,9 millions d'euros sur l'exercice. Il convient de relever que compte-tenu du résultat, la participation des salariés aux résultats sur la France est significative puisqu'elle représente environ un mois de masse salariale annuelle globale.

### 1.2 – Activité et résultat en Allemagne

L'activité en Allemagne a été marquée par une croissance très forte (+ 34,6 %).

Cette croissance est le fruit de la duplication au niveau national du modèle jusqu'à mis en œuvre au niveau local, et donc d'une forte croissance du maillage du territoire.

LVL MEDICAL pense pouvoir revendiquer la place de n° 1 en Allemagne sur ces activités.

Le résultat opérationnel courant avant stock-options ressort à 3,3 M , soit 9,6% du CA en Allemagne, contre 3,2 M et 12,3% du CA sur 2007, la baisse provenant principalement de l'alourdissement des charges de personnel, lui-même fortement corrélé au fort rythme de croissance de ces activités.

### 1.3 Activité et résultats en France

LVL MEDICAL intervient en France sur le marché de l'assistance médicale à domicile, dont l'évolution est caractérisée par les facteurs suivants, qui apparaissent relativement constants depuis quelques années :

- l'assistance médicale à domicile peut (selon la pathologie) coûter de 3 à 10 fois moins cher qu'une hospitalisation ;
- l'évolution démographique contribue au renforcement de ce besoin d'assistance médicale ;
- le retour ou le maintien à domicile d'un patient est vécu comme synonyme d'un meilleur confort et d'une meilleure qualité de vie ;
- l'évolution des techniques médicales de détection des affections et de leur traitement permet la mise en place de protocoles thérapeutiques adaptés à la prise en charge du patient à son domicile.

A ce titre, LVL Médical figure parmi les premiers des intervenants privés de l'assistance respiratoire à domicile en France.

L'assistance respiratoire représente ainsi 65,3 % du chiffre d'affaires France.

Au 30/09/08, la perfusion, la nutrition entérale et l'insulinothérapie à domicile représentent 33,1 % du chiffre d'affaires France.

L'activité en France a progressé sur l'exercice de 12,2 % contre 11,5 % durant l'exercice précédent (périmètre constant).

Cette croissance est le reflet de la stratégie visant à recentrer le groupe sur ses métiers historiques (progression du chiffre d'affaires de 8,5 % dans l'assistance respiratoire) et à se développer sur des activités à forte valeur ajoutée technique (perfusion, nutrition et insulinothérapie à domicile : chiffre d'affaires en progression de 21,5 % sur l'exercice).

### Résultat opérationnel courant en France :

Le résultat opérationnel courant avant stock options représente en France 13,3% du chiffre d'affaires, soit 10,7 millions d'euros (contre 12 millions d'Euros et 16,8% du CA en 2007).

Cette baisse de la marge opérationnelle de 3,5 points se décompose comme suit :

- l'Ebitda ressort à 19,9 millions d'euros et 24,9% du CA, contre 18,3 millions d'euros et 25,7% du CA sur 2007. La baisse de 0,8 points de CA provient essentiellement de la masse salariale, dont la moitié résultant de l'augmentation de la participation des salariés aux résultats
- les dotations aux amortissements et provisions et autres produits et charges d'exploitation ressortent à -9,3 millions d'euros et -11,6% du CA, contre -6,3 millions d'euros et -8,9% du CA en 2007. Des éléments non récurrents positifs en 2007 et négatifs en 2008 expliquent 2,4 points de baisse de la marge sur le total de 2,7 points de baisse enregistrés sur ces postes.

### 1.4 Bilan

En termes de bilan, on peut relever une augmentation sensible des passifs non courants, provenant principalement de l'émission d'OBSAAR réalisée en juin 2008.

Cette opération a permis de lever un montant net de frais d'émission et après remboursement de l'endettement existant, d'un peu plus de 40 millions d'euros qui permettront de financer les investissements non récurrents du groupe (rénovation du système d'information) ainsi que le développement par croissance externe, notamment sur le marché allemand.

## 2 - Résultats consolidés du Groupe LVL Médical

<i>en millions d'</i>	30/09/08	30/09/07
	IFRS	IFRS
Capitaux propres	51,1	42,3
Autres provisions	0,6	0,5
Océanes (*)	0,6	0,6
OBSAAR (*)	55,8	
Emprunts bancaires et locations financières (*)	0,3	10,5
Trésorerie nette	50,6	5,3
Effectif moyen sur l'exercice	1 311	1 051

(\*) : part courante (< 1 an) et non courante (> 1 an)

<i>en millions d'Euros</i>	30/09/2008		30/09/2007	
	M	% CA	M	% CA
Chiffre d'affaires	114,5		97,0	
<b>Ebitda</b>	<b>23,6</b>	<b>20,6 %</b>	<b>21,7</b>	<b>22,4 %</b>
<b>Résultat opérationnel courant avt stock options</b>	<b>13,9</b>	<b>12,2 %</b>	<b>15,1</b>	<b>15,6 %</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>12,3</b>	<b>10,7 %</b>	<b>14,2</b>	<b>14,7 %</b>
Autres produits et charges opérationnels	-2,4	-2,1%	0,0	0,0%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>10,1</b>	<b>8,8%</b>	<b>14,6</b>	<b>15,1 %</b>
Coût de l'endettement financier net	-1,3	-1,1%	-2,1	-2,1%
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>8,7</b>	<b>7,6%</b>	<b>12,5</b>	<b>12,8 %</b>
Impôts sur les bénéfices	-1,6	-1,4%	-1,9	-2,0%
<b>Résultat net total</b>	<b>7,1</b>	<b>6,2%</b>	<b>10,6</b>	<b>10,9 %</b>

Les titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 47 k au 30/09/2007, sont passés à 1 732 k au 30/09/2008.

Au 30 septembre 2007, le groupe détenait 2.275 actions dans le cadre du contrat de liquidité, pour un montant de 47 k (soit une valeur moyenne de 20,50 Euros).

Au 30 septembre 2008, le groupe détient 107.019 titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 1 732 k, qui se décomposent en :

92 719 actions acquises sur l'exercice dans le cadre du programme de rachat d'actions pour un coût moyen de 17,35 euros.

14 300 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour une valeur moyenne de 8,66 euros.

L'ensemble de ces actions propres ont été imputées sur les capitaux propres

A la même date, il ne reste plus en circulation que 12 898 OCEANE à échéance octobre 2010 d'un nominal de 50,30, soit un montant de 649 milliers d'euros.

### 3 – Autres informations économiques et financières

#### 3.1 – Participation des salariés

Un accord de participation est en vigueur au sein du Groupe LVL Médical ; il concerne la société LVL Médical Groupe et l'ensemble de ses filiales en France. Un plan d'épargne d'entreprise Groupe a également été mis en place afin d'accueillir les fonds communs de placements mis en place pour les salariés. Au titre de ce PEE, les salariés détiennent 19 680 actions à ce jour.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008, le solde des abondements et versements sur la réserve spéciale de participation représente une charge d'un montant total de 2.039 milliers d'euros.

#### 3.2 – Investissements

Le montant des investissements réalisés au cours de l'exercice 2007/2008, par le Groupe LVL Médical, s'élève à 15,1 millions d'euros (dont 12,3 millions d'euros en matériel médical, 1,8 millions d'euros d'autres actifs corporels et 1 million d'euros en immobilisations incorporelles) contre 12,7 millions d'euros sur l'exercice précédent.

### 3.3 – Trésorerie

La trésorerie comprend :

- Les disponibilités
- Les équivalents de disponibilités à court terme, très liquides et facilement convertibles en disponibilités :
- Les valeurs mobilières de placement nettes
- Les comptes de dépôt à terme à échéance court terme,
- Les soldes créditeurs de banque correspondant à des découverts

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30 SEPTEMBRE 2008</b>	<b>30 SEPTEMBRE 2007</b>
Disponibilités	26 546	5 364
Valeurs mobilières de placement	25 074	1
Dépréciation		
Concours bancaires créditeurs	(992)	(49)
<b>Trésorerie du tableau de financement</b>	<b>50 628</b>	<b>5 316</b>

### 3.4 – Personnel

L'effectif du Groupe LVL Médical au 30 septembre 2008 (équivalent temps plein), par zone géographique et par catégories, est constitué comme suit :

	France	Allemagne (soins)	Total
Siège	51	19	70
Administratifs	49	6	55
Assistants techniques	223	12	235
Développement	70	/	70
Infirmières conseil et diététiciennes	62	42	104
Personnel infirmier (soins)	-	723	723
Pharmaciens	9		9
Maintenance et logistique	43	/	43
Divers	20	11	31
<b>Total</b>	<b>527</b>	<b>813</b>	<b>1 340</b>

Le montant total des salaires et charges salariales pour l'ensemble du Groupe LVL Médical au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008 s'élève à 52,2 millions d'euros.

Formation : L'ensemble du personnel est régulièrement formé à l'utilisation du matériel par les fournisseurs et aux différentes pathologies par un département formation. Les équipes bénéficient également d'une formation continue en interne

(visites chez les patients pour le personnel administratif, échanges d'expériences entre les régions).

### 3.5 – Activités en matière de recherche et de développement

Compte tenu de ses métiers, le Groupe n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement.

### 3.6 – Certification – qualité

Depuis l'obtention de la certification en Mars 2006 par l'organisme BVQI, LVL Médical souhaite s'inscrire durablement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité dans laquelle elle s'est engagée avec la même idée force : Mobiliser l'esprit de service en plaçant le patient au cœur de nos préoccupations.

L'année 2007 nous a permis de concrétiser les objectifs suivants :

- Mise en place des organisations cibles : création de la sixième zone et restructuration des agences ;
- Mise en place de la plateforme de maintenance centralisée ;
- Elargissement de l'échantillonnage des patients interrogés lors de l'enquête de satisfaction (3000 patients en respiratoire, totalité des patients nutrition et insuline) ;

La démarche qualité 2008 se veut très opérationnelle et en lien étroit avec la Direction des Opérations. Les objectifs 2008 fixés sont les suivants :

#### **Performer nos organisations**

Homogénéisation des organisations

- Respecter le cadre réglementaire : LPP, BPDO, décrets...
- Assurer la cohérence et la rentabilité des organisations mises en place

Homogénéisation des pratiques professionnelles

- Formalisation des procédures
- Gestion documentaire

#### **Améliorer la satisfaction des patients par :**

La réactivation de l'Ecoute client

- Enquête de satisfaction
- Gestion des plaintes et réclamations

Le renforcement des compétences des intervenants

- Développer un réseau d'experts métiers LVL
- Formaliser l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Accompagner les professionnels de terrain par de la formation
- Adapter compétences/missions

L'amélioration continue de la qualité de la prestation

- Audits agences
- Accompagnement des managers dans la mise en place des plans d'action

Le renouvellement de la Certification est prévu pour février 2009.

### 3.7 – Risques

Le Groupe LVL MEDICAL n'est pas significativement exposé à des risques de liquidité ou de marché (qu'il s'agisse de risque de taux et/ou change, et/ou de risque sur actions).

Le détail de cette appréciation figure en note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

## 4. Prises de participations ou prises de contrôle dans des sociétés françaises ou étrangères réalisées

### 4.1. Prises de participations réalisées durant l'exercice

La société n'a pas pris de participation dans le capital d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008.

### 4.2 Prises de participations réalisées depuis la clôture de l'exercice

Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, LVL Médical a fait l'acquisition de la société allemande Lynn's Best, spécialisée dans la prise en charge d'enfants en soins intensifs à domicile. Cette société située en Bavière représente un chiffre d'affaires actuel de 7,6 millions d'euros en année pleine avec une rentabilité aux environs de 15% au 30 juin 2008. Cette acquisition qui a pris effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008, aura un impact sur le chiffre d'affaires et les résultats du groupe à compter de l'exercice 2008/2009.

Ce rachat correspond à la volonté de LVL Médical d'accélérer son développement par croissance externe, et consolide sa position de leader sur le marché allemand des soins à domicile.

## 5. Faits marquants de l'exercice clos le 30 septembre 2008

### 5.1 En Allemagne

Sur l'exercice, le groupe LVL Médical a cédé 0,99% des titres de sa filiale allemande Bonitas à un de ses dirigeants pour un montant de 0,3 M et un résultat net de cession de 0,2M .

Le groupe a racheté les 7,5% d'intérêts minoritaires restants de sa filiale Vios Kranken und Intensivpflege GmbH&Co. KG pour un montant de 132 k , ainsi que les 0,24% d'intérêts minoritaires restants de sa filiale LVL Médical Sud Ouest pour un montant de 13 k .

Par ailleurs, 5 nouvelles sociétés ont été créées en Allemagne (à Brêmes, Hanovre, Bamberg, Laupheim, Coblenche) dans un but d'optimisation de la gestion opérationnelle sans modifier le périmètre des activités de soins infirmiers à domicile.

## 5.2 En France

Le groupe a poursuivi les évolutions organisationnelles initiées dans le cadre du projet d'entreprise LVL 2007 à savoir :

centralisation de la détention et de la maintenance des matériels médicaux du groupe ;

réorganisation du périmètre géographique des zones régionales afin d'améliorer le management de proximité des opérations.

En effet, en début d'exercice le groupe a été réorganisé juridiquement afin de se mettre en harmonie avec l'organisation opérationnelle. Ainsi, il y a eu 4 cessions de fonds de commerce et la création d'une sixième zone.

Le 25 octobre 2007 la société a acquis 100 % des titres de la société LVL MEDICAL SUD-OUEST.

Dès lors, l'ensemble des activités du Groupe LVL Médical en France est découpé en six zones géographiques couvrant la totalité du territoire national ; à chacune de ces zones correspond une filiale du Groupe LVL Médical : seule la zone sud comprend deux filiales.

Ces sept filiales sont LVL Médical Centre-Est, LVL Médical Est, LVL Médical Ouest, LVL Médical Paris et Nord, LVL Médical Sud, LVL Médical Corse et LVL Médical Sud-Ouest ; elles constituent les structures opérationnelles des métiers historiques du Groupe : l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition, l'insulinothérapie.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2007 une direction des opérations a été mise en place ayant pour objectifs l'homogénéisation des pratiques au sein de l'ensemble des filiales françaises du groupe et la mise en œuvre des plans définis par la direction générale avec un suivi opérationnel régulier.

Projet d'implantation d'un nouveau système d'information :

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice précédent la société LVL MEDICAL GROUPE avait contractualisé avec un éditeur-intégrateur la mise en place, le développement et l'intégration d'un progiciel de gestion intégrée.

Ce projet a été géré sous le contrôle d'une cellule de maîtrise des risques qui a pu constater des difficultés de la part de l'éditeur intégrateur ayant pour conséquence de ne pas pouvoir respecter ses engagements contractuels.

Les discussions menées avec l'intégrateur n'ayant pas abouti, le groupe a dû se résoudre à abandonner ce projet, résilier le contrat d'intégration et assigner l'éditeur intégrateur.

La dénonciation du contrat a eu un impact sur le résultat de 1 656 000 avant effet d'impôt.

Cette perte devrait être intégralement absorbée du fait des chances de réussite de l'instance introduite par LVL MEDICAL GROUPE contre l'éditeur intégrateur. En effet, même si par prudence, le groupe LVL MEDICAL GROUPE a préféré inscrire en

charges sur l'exercice, l'intégralité des coûts internes et externes qui avaient été activés sur ce projet, les stipulations contractuelles garantissent de grandes chances d'en obtenir le remboursement intégral voire davantage une fois le litige tranché.

Sur la fin de l'exercice, le groupe a relancé une démarche de sélection de progiciel intégré afin de reprendre le projet de rénovation de son système d'information.

Lors de sa séance du 13 mai 2008, le conseil d'administration a décidé l'émission d'un emprunt obligataire de 60 M sous la forme d'obligations à bons de souscription et/ ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) avec nantissement des actions détenues par la société dans ses filiales à titre de garantie de l'emprunt obligataire.

Cet emprunt d'une durée de 5 ans a pour objectif le financement du développement par la croissance externe.

Lors de sa séance du 16 juin 2008, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social dans des locaux adaptés à la taille de ses effectifs. Ces locaux sont situés 44 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON. L'assemblée générale devra ratifier le transfert de siège et la mise à jour corrélative des statuts.

## **6- Tableau récapitulatif des participations et résultats des sociétés du Groupe**

Se reporter à l'annexe située en dernière page du rapport.

### **6.1- Résultats de la société LVL Médical Groupe**

Les ressources de la société sont composées :

- des redevances assises sur les services fournis à ses filiales (au prorata de leur chiffre d'affaires),
- des dividendes en provenance des filiales.

Une convention de prestations de service en matière commerciale, administrative et de direction lie les sociétés suivantes à la société holding LVL Médical Groupe :

- LVL Médical Centre Est
- LVL Médical Sud
- LVL Médical Est
- LVL Médical Ouest
- LVL Médical Paris et Nord
- LVL Médical Corse
- LVL médical sud-ouest
- LVL Maintenance et logistique (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007)

Le chiffre d'affaires de la société-mère LVL MEDICAL GROUPE s'est établi à 9.360 milliers d'euros (contre 9.301 au cours de l'exercice précédent) ; ce chiffre correspondant essentiellement à l'exécution des conventions de gestion conclues avec les filiales du Groupe.

Une convention de prestations de direction lie LVL Médical Groupe et la société JCL Finances.

Compte tenu d'autres produits d'exploitation et de reprises de provisions totalisant 1.609 milliers d'Euros, et de charges d'exploitation de 10.666 milliers d'Euros, le résultat d'exploitation s'établit à 304 milliers d'Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice intègrent des honoraires de management et de direction versés à la société JCL Finances, en application de la convention en vigueur, pour un montant de 1.545 milliers d'euros (contre 1.343 milliers d'euros au 30/09/07).

Le résultat financier est positif à 7.132 milliers d'Euros, dont notamment 7.704 milliers d'Euros de dividendes, 2.245 milliers d'Euros de produits financiers, 1.494 milliers d'Euros d'intérêts et charges assimilées et 1.421 milliers d'Euros de dotations aux provisions financières.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 7.435.083 Euros, contre 8.601.541 Euros au terme du précédent exercice.

Le résultat exceptionnel est négatif, à (1.681) milliers d'euros, contre 363 milliers d'euros au 30 septembre 2007. Ce poste est notamment impacté par le passage en charges des frais internes et externes préalablement activés au titre du projet d'intégration du PGI lancé en 2007, qui a finalement du être abandonné en cours d'exercice, et est en cours de relance avec une autre solution intégrée.

Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de (1 143) milliers d'euros et de la participation due aux salariés représentant 277 milliers d'euros, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 6,6 millions d'euros contre 8,3 millions d'euros sur l'exercice précédent.

#### > Investissements

Le montant des investissements réalisés par LVL Médical Groupe s'est élevé à 2,1 millions d'euros, répartis de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles à hauteur de 0,8 million d'euros (licences logiciels & autres droits d'exploitation)
- immobilisations corporelles à hauteur de 1,3 millions d'euros (dont 0,9 millions d'euros liées à l'aménagement du nouveau siège social et 0,3 millions d'euros de matériel informatique et bureautique).

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices reprenant les informations obligatoires prévues par la réglementation figure en annexe n°28 des comptes sociaux.

### 6.2 – Chiffre d'affaires et résultats par filiale et par activité

Les principaux éléments récapitulant leurs niveaux d'activité et leurs résultats au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008 figurent au tableau joint en annexe.

## 7 - Capital social

### 7.1 Composition du capital social au 30 septembre 2008

Au 30 septembre 2008, le capital social de la société LVL Médical Groupe s'élève à **4.525.812,55** euros, divisé en 12.930.893 actions de 0,35 euro de valeur nominale, réparties de la manière suivante :

<i>Actionnaires</i>	Nombre d'actions total	% du capital	Nombre des droits de vote	% des droits de vote
<i>Jean-Claude Lavorel</i>	777 467	6,01%	1 469 173	8,90%
<i>Benjamin Lavorel</i>	46 311	0,36%	92 622	0,56%
<i>Maxime Lavorel</i>	47 171	0,36%	94 342	0,57%
<i>Pénélope Lavorel</i>	46 535	0,36%	93 070	0,56%
<i>Stanislas Lavorel*</i>	66 101	0,51%	110 102	0,67%
<i>Roselyne Lavorel</i>	9 920	0,08%	19 840	0,12%
<i>Divers Lavorel</i>	1 654	0,01%	3 308	0,02%
<i>JCL FINANCES*</i>	2 297 169	17,76%	3 529 857	21,37%
<i>ULTIMAL</i>	1 443 100	11,16%	2 586 200	15,66%
<b><i>Total famille Lavorel</i></b>	<b>4 735 428</b>	<b>36,62%</b>	<b>7 998 514</b>	<b>48,43%</b>
<i>Gilbert Haby</i>	224 445	1,74%	448 890	2,72%
<i>Clément Haby</i>	33 300	0,26%	66 600	0,40%
<i>SCI Haby</i>	31 630	0,24%	63 260	0,38%
<b><i>Total Famille Haby</i></b>	<b>289 375</b>	<b>2,24%</b>	<b>578 750</b>	<b>3,50%</b>
<b><i>CONCERT Lavorel - Haby</i></b>	<b>5 024 803</b>	<b>38,86%</b>	<b>8 577 264</b>	<b>51,94%</b>
<i>Amber Master Fund</i>	3 237 377	25,04%	3 237 377	19,60%
<i>UBS AG</i>	692 745	5,36%	692 745	4,19%
<i>FCPE LVL CROISSANCE</i>	18 505	0,14%	18 505	0,11%
<i>Autodétention</i>	107 019	0,83%	-	0,00%
<i>Public</i>	3 850 444	29,78%	3 988 563	24,15%
<b><i>Total</i></b>	<b>12 930 893</b>	<b>100,00%</b>	<b>16 514 454</b>	<b>100,00%</b>

1) JCL FINANCES est une société holding détenue à 74,29 % par Jean-Claude LAVOREL

2) ULTIMAL S.A. est une société holding détenue à 99,9 % par la société Luxembourgeoise FINAL S.A., détenue à 99,9 % par JCL FINANCES

(3) FCPE LVL croissance = Plan d'Épargne Entreprise (PEE)

### 7.2 Tableau récapitulatif des autorisations & délégations données au Conseil en matière d'opérations portant sur le capital social

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 20 mars 2008 a approuvé les délégations résumées dans le tableau ci-dessous :

<u>Nature de la délégation</u>	<u>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission</u>	<u>Plafond global</u>	<u>Durée de la délégation(2)</u>	<u>Utilisation</u>
<u>Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.</u>	<u>3.000.000</u> <u>Solde : 2.370.000</u>	<u>4.000.000</u> <u>Solde :</u> <u>3.370.000</u>	<u>26 mois</u>	<u>A hauteur de 630.000 par émission de 60.000 OBSAAR (soit 1.800.000 BSAAR)</u>
<u>Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (dont offre publique d'échange et apports en nature).</u>	<u>3.000.000</u>		<u>26 mois</u>	<u>=</u>
<u>Augmentation de capital par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autre.</u>	<u>1.000.000</u>		<u>18 mois</u>	<u>=</u>
<u>Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise.</u>	<u>3% du capital social</u>		<u>26 mois</u>	<u>=</u>
<u>Augmentation de capital par émission d'options de souscription d'actions attribuées aux salariés.</u>	<u>5%</u>		<u>26 mois</u>	<u>=</u>
<u>Augmentation de capital réservée aux salariés par attribution d'actions gratuites à émettre.</u>	<u>5%</u>		<u>26 mois</u>	<u>=</u>

### 7.3 Note relative à l'octroi d'options d'achat d'actions existantes ou de souscription d'actions nouvelles :

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société réunie le 20 septembre 2004 a autorisé et délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois et dans la limite des termes de la septième résolution adoptée par ladite assemblée, le pouvoir de déterminer, mettre en place et attribuer des options de souscription ou des options d'achat d'actions de la société LVL Médical Groupe.

Dans sa séance du 10 novembre 2006, le Conseil d'Administration a décidé la mise en place, désigné les bénéficiaires et fixé les termes et conditions d'un premier plan portant sur l'attribution de 815 000 options de souscription d'actions nouvelles. 40 000 options ont été annulées suite au départ d'un salarié, Monsieur Patrick Colombié, bénéficiaire de l'attribution de 40 000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 40 000 actions nouvelles.

Dans sa séance du 4 octobre 2007, le Conseil d'Administration a décidé la mise en place, désigné les bénéficiaires et fixé les termes et conditions d'un plan d'attribution d'options de souscription d'actions nouvelles.

Les bénéficiaires de ce plan sont les salariés de la société LVL Médical Groupe ci-dessous :

- Monsieur Lars UHLEN, Directeur Général des activités allemandes, bénéficiera de l'attribution de 120.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 120.000 actions nouvelles,
- Monsieur Larbi HAMIDI, Directeur des Opérations France, bénéficiera de l'attribution de 60.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 60.000 actions nouvelles,
- Mademoiselle Delphine VALE, Responsable Marketing, bénéficiera de l'attribution de 28.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 28.000 actions nouvelles.

Et les dirigeants ci-après :

- Monsieur Jean-Claude LAVOREL, Président Directeur Général, bénéficiera de l'attribution de 170.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 170.000 actions nouvelles,
- Monsieur Stanislas LAVOREL, Directeur Général Délégué, bénéficiera de l'attribution de 100.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 100.000 actions nouvelles.

Le prix de chacune des options consenties à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le 4 octobre 2007.

Le premier cours coté moyen des 20 dernières séances de bourse, savoir celles comprises entre le 6 septembre 2007 et le 3 octobre 2007 inclus s'élève à 19,59 par action.

En conséquence, le prix de chaque option a été fixé à 95 % de ce cours moyen, soit 18,64 par option.

Ces options peuvent être exercées au plus tôt en octobre 2009, 2010 et 2011, à raison de 33,3 % du total d'options émises à chaque échéance, et au plus tard en octobre 2017.

Les options non encore exercées deviennent caduques en cas de départ de l'entreprise du bénéficiaire, sauf en cas d'invalidité ou de départ à la retraite.

L'exercice des options accordées aux salariés est conditionné à l'atteinte d'objectifs opérationnels liés à leur fonction dans l'entreprise.

Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront impérativement être inscrites en nominatif pendant une durée d'au moins 2 ans, période durant laquelle elles seront incessibles.

Voici la synthèse des évolutions intervenues au titre de ces deux plans de stock-options sur l'exercice 2007/2008 :

	Plan du 10/11/2006	Plan du 3/10/2007
Nombre	815 000	478 000
Prix d'exercice moyen pondéré ( )	9,681	18,640
Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	2,11	2,51
En circulation au début de la période	815 000	-
Attribuées au cours de la période	-	478 000
Auxquelles il est renoncé pendant la période	- 40 000	-
Exercées pendant la période	-	-
Prix moyen pondéré des options exercées ( )	-	-
Expirées pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	775 000	478 000
Exerçables à la fin de la période	775 000	478 000

Les plans décrivant en détail les conditions, restrictions et délais d'exercice sont consultables dans un document séparé, déposé auprès de l'AMF.

#### 7.4 Actionnariat salarié

L'Assemblée du 20 mars 2008 a rejeté la résolution relative à une augmentation du capital social réservée aux salariés dans la limite de 3 % du capital social ; cette question, devant être soumise à l'examen des actionnaires tous les trois ans, sera abordée à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

### **8 – Vote aux assemblées**

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis au moins trois ans, au nom du même titulaire, dès lors qu'il en fait la demande auprès de la société par tous moyens (article 13.3 des statuts).

### **9 – Vie boursière**

#### 9.1 Evolution des cours

Durant le dernier exercice, le cours de bourse du titre LVL Médical Groupe est passé de 20,50 euros le 1<sup>er</sup> octobre 2007 à 8,66 euros le 30 septembre 2008, avec un plus haut niveau de 23 euros le 29/10/07 et un plus bas niveau de 8,66 euros le 30/09/08.

Au 30 septembre 2008, date de clôture de l'exercice, la capitalisation boursière de la société s'élève 111.981.533,38 euros.

## 9.2 Franchissement de seuils

Au cours de l'exercice clos, les franchissements de seuils portés à la connaissance de la société ont été les suivants :

Actionnaire	Date	Franchissement du seuil de :	% du capital	% des DDV
Concert LAVOREL-HABY	04/10/07	38 % à la baisse du K 51 % à la baisse des DDV	38,36 %	50,29%
TOCQUEVILLE FINANCE SA	04/10/07	2% à la baisse des DDV	2,35 %	1,91%
ODDO ASSET MANAGEMENT	08/10/07	5% la baisse du K et DDV	4,72%	3,79%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	12/10/07	15% à la hausse des DDV	18,68%	15,00%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	22/10/07	19 % à la hausse du K	19,10 %	15,34%
SG PRIVATE BANKING	26/10/07	1 % à la baisse des DDV	1,22 %	0,98 %
TOCQUEVILLE FINANCE SA	21/11/07	2 % à la baisse du K	1,91 %	1,50 %
AMBER MASTER FUND (Caiman)	30/11/07	20 % à la hausse du K	20,02 %	16,08%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	18/12/07	21 et 22 % à la hausse du K et 17 % à la hausse des DDV	22,05 %	17,10%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	19/12/07	18 % des DDV	22,75 %	18,28%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	10/01/08	23 % à la hausse du K	23,07 %	18,53%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	18/01/08	19 % à la hausse des DDV	23,71 %	19,04%
SG PRIVATE BANKING	12/02/08	1 % à la baisse du K	0,89 %	0,71 %
AMBER MASTER FUND (Caiman)	29/02/08	24 % à la hausse du K	24,09 %	19,35%
Concert LAVOREL-HABY	21/03/08	50 % à la baisse des DDV	38,84 %	51,94%
AMBER MASTER FUND (Caiman)	21/03/08	19 % à la baisse des DDV	24,09 %	18,86%
UBS	05/06/08	4 % à la hausse du K	4,30 %	3,37%
UBS	18/06/08	5 % à la hausse du K	5,360 %	4,19%
Natixis	20/06/08	1 % à la baisse du K	0,99 %	0,78%
TOCQUEVILLE FINANCE SA	29/07/08	1 % à la baisse des DDV	0,97 %	1,24 %

## 9.3 Opérations sur titres des dirigeants et personnes liées

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF et à l'article L. 621-18- 2 du code monétaire et financier, il vous est communiqué ci-dessous l'état récapitulatif des opérations des dirigeants et assimilés et des personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société, intervenues au cours de l'exercice :

Date	Dirigeant/ personnes liées	Opération
13/06/08	IMHOTEP liée à S. LAVOREL, DG de LVL Médical Groupe	Achat de 15.000 titres
11/07/08	Stanislas LAVOREL, Directeur Général LVL Médical Groupe	Achat de 2.100 titres

## 10 – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

### 10.1 En termes d'activité :

Compte-tenu :

des perspectives de croissance du marché de l'assistance médicale à domicile en France et des soins à domicile en Allemagne,  
et de la performance croissante de son organisation et de sa qualité de service,

LVL Médical s'est fixé pour objectif, au titre de l'exercice 2008-2009, d'atteindre une croissance supérieure à 15%.

## **En France**

Le Groupe LVL Médical poursuit sa prise de parts de marché dans l'activité « historique » d'assistance respiratoire à domicile et rappelle qu'il a bénéficié d'une revalorisation des tarifs en juillet 2008, conformément aux nouveaux accords en vigueur depuis septembre 2008 (revalorisation de 0,6%).

Ses perspectives de développement pour les activités de perfusion, nutrition et insulinothérapie à domicile sont excellentes compte-tenu entre autres de la multitude de traitements possibles en perfusion, des évolutions réglementaires en Nutrition Entérale et de la très forte croissance du nombre de patients diabétiques en France.

En effet, la Haute Autorité de Santé estime l'augmentation de la fréquence du diabète à +5,7% par an et définit cette maladie comme une maladie chronique en pleine expansion. En France, plus de 2,8 millions de personnes en sont atteintes, dont 300 à 500 000 non diagnostiquées (Source : AFD).

A noter également que la technicité de ces activités limite structurellement la pression concurrentielle et favorise leur développement au sein du Groupe LVL Médical. L'avis de projet publié au journal officiel du 8 août 2008 va dans ce sens, mettant en pratique des évolutions de la Liste des Produits et Prestations Remboursables, concernant la prise en charge de l'activité Nutrition Entérale à Domicile, qui tendent vers une professionnalisation de l'activité.

## **En Allemagne**

En Allemagne, LVL Médical (au travers de sa filiale Bonitas) s'est affirmé très rapidement comme le leader national sur le marché des structures de soins à domicile (Pflegedienste, soins infirmiers).

Il y poursuit son développement en croissance organique et externe, de nombreuses opportunités étant offertes par ce marché atomisé et en consolidation, notamment dans le Nord et l'Est du pays où le Groupe est encore peu (ou pas) présent.

Bonitas a également la particularité de dispenser des soins intensifs à domicile à des personnes en état végétatif chronique. Il s'est par ailleurs diversifié et différencié, obtenant ainsi la reconnaissance des tutelles pour la qualité de son savoir-faire et de ses prestations, en créant 4 structures de soins dédiées aux soins intensifs.

Le Groupe ambitionne de développer ce type de structure au niveau national dans les années à venir.

### 10.2 En termes d'organisation

En France :

Dans la continuité de son projet LVL 2007, le groupe LVL MEDICAL a mis en place une direction des opérations qui travaille en étroite collaboration avec le service qualité

afin de mettre en œuvre les plans d'action qui font suite aux résultats des audits menés par le service qualité dans l'ensemble des agences du groupe LVL MEDICAL.

Cette organisation répond à la volonté du groupe d'avoir une démarche qualité beaucoup plus opérationnelle avec un suivi régulier des plans d'action sous la responsabilité d'un seul manager. Cette organisation a commencé à porter ses fruits dès la fin du deuxième semestre de l'exercice 2008 et a pour objectif d'améliorer la rentabilité du groupe sur l'exercice en cours.

En Allemagne :

Les activités allemandes ont connu une forte croissance au cours des derniers exercices qui nécessite un renforcement au niveau de l'encadrement de ses activités. Ainsi dès le mois d'octobre 2008, un management intermédiaire a été mis en place entre les responsables d'agence et la direction générale. Ceci doit permettre d'assurer un meilleur suivi de l'activité des agences et surtout d'avoir une organisation qui repose sur plusieurs personnes à la fois.

Le groupe entend consolider cette forte croissance réalisée ces dernières années en Allemagne et par ailleurs continuer sa couverture de l'ensemble du territoire allemand par croissance externe.

## 11 – Rapport légal (rapport relatif à la société LVL Médical Groupe)

### 11.1 – Proposition d'affectation du résultat

L'assemblée Générale, ayant constaté que le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2008 est constitué d'un bénéfice de 6.620.593,13 euros, décide, sur proposition du Conseil d'administration, de l'affecter de la manière suivante :

<b>BENEFICE .....</b>	<b>6.620.593,13 euros</b>
<b>Réserve légale 5% .....</b>	<b>331.030,00 euros</b>
	<b>-----</b>
<b>Solde .....</b>	<b>6.289.563,13 euros</b>
<b>Affecté au poste « Autres Réserves »</b>	

### 11.2 – Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre de titres	Valeur Nominale	Dividende	Avoir fiscal	<u>Revenu</u>
30 septembre 2005	10.611.764	0,35	-	-	-
30 septembre 2006	10.624.304	0,35	-	-	-
30 septembre 2007	10.624.304	0,35	-	-	-

### 11.3 – Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comportent 19.348 euros de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

### 11.4 – Conversion d'obligations en actions LVL Médical Groupe durant l'exercice

NEANT

### 11.5 – Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social

#### **Jean-Claude LAVOREL**

PDG	LVL Médical Groupe SA
PDG	LVL Médical Corse SA
PDG	LVL Home Service SA
Président	LVL Médical Est SAS
Président	LVL Médical Sud SAS
Président	LVL Médical Ouest
Président du Conseil d'administration	LVL Médical Centre Est SA
Président du Conseil d'administration	LVL Maintenance et Logistique SA
Président	JCL Finances SAS
Président	ULTIMAL SA
Président	FINAL SA
Représentant permanent de JCL Finances, administrateur	GARDERISSETTES
Gérant	SCI SPBM
Gérant	SCI JDL
Gérant	SCI PARBEL
Gérant	SCI GAMBETTA

#### **Stanislas LAVOREL**

Directeur Général Délégué	LVL Médical Groupe SA
Directeur Général	LVL Médical Centre Est SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, administrateur	LVL Médical Centre Est SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Présidente	LVL Médical Sud-ouest SASU
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Administrateur	LVL Maintenance et Logistique SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Administrateur	LVL Home Service SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, administrateur	LVL Médical Corse SA
Directeur Général	JCL Finances SAS
Représentant permanent de JCL FINANCES	LES CLES DU LUXE SASU
Représentant permanent de JCL FINANCES	LA POTINIÈRE SASU
Représentant permanent de JCL FINANCES	MEDIVALYS SA
Gérant	LES MURS DU LUXE
Gérant	IMHOTEP CONSEIL
Gérant	SCI LE CAP
Gérant	SCI FELIX FAURE

Gérant	SCI LE BELVEDERE
Gérant	SCI MONTJOYE
Gérant	SCI LE SOMMET

### **Benjamin LAVOREL**

Administrateur	LVL Maintenance et Logistique SA
Administrateur	SNFS SA
Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Gérant	BC CONSEIL SARL
Gérant	BUS CAFE SARL

### **Gilbert HABY**

Directeur Général	LVL Médical Est SAS
-------------------	---------------------

### **Jacques CAMBET**

Administrateur	SECLYCA SA
Administrateur	S.N.A.L. SA

### **Gilles COPIN**

Directeur Général Administrateur	EPF SA
Administrateur	GARDERISSETTES SA
Administrateur	KALRAY SA
Censeur	OSEO BDPME

### **Jacques MIGNOT**

Président	SAS ELVETIS
Président	SAS VETO SANTE
Président	SA NEFTYS PHARMA
Président	AGECOM
Président	LABORATOIRE AGECOM
Gérant	SARL Financière de la Rosetta
Gérant	SCI Léopard
Gérant	SCI Giffarloup
Gérant	MF IMMOBILIER SARL
Gérant	MF INVESTISSEMENT SARL
Gérant	MF IMMOCOM SARL

## 11. 6 – Modalité d'exercice de la direction générale (art. R.225-102 du code de commerce)

Nous vous rappelons que le conseil d'administration a choisi d'opter pour le cumul des fonctions de président du Conseil d'Administration et de directeur général en la personne de Monsieur Jean-Claude LAVOREL.

## 11.7 - Montant des rémunérations et avantages de chaque mandataire

Nom	Fonction	Rémunération annuelle brute (y compris avantages en nature)
Jean-Claude LAVOREL	Président Directeur Général	100 625 euros (1)
Stanislas LAVOREL	Directeur Général Délégué Administrateur	116.390 euros (2)
Gilbert HABY	Directeur Général Délégué	160.068 euros (3)

(1) A travers la société JCL Finances

(2) A travers la société LVL Médical Groupe

(3) A travers la société LVL Médical Est

Il est précisé qu'il n'existe au sein de la société ou de ses filiales aucun accord portant engagement de verser des indemnités au profit de dirigeants ou de salariés, en cas de démission ou de licenciement sans cause réelle et sérieuse, ou encore en cas d'offre publique visant les titres de la société.

En outre, il a été comptabilisé en charge au cours de cet exercice la somme de 6.150 euros correspondant à des jetons de présence dus au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007 mais dont le paiement est intervenu au cours de l'exercice 30/09/08.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008, le conseil d'Administration a décidé le versement - selon taux d'assiduité des administrateurs - de 11.200 euros de jetons de présence ; lesquels ont été réglés le 15/12/08 (post-exercice).

Par ailleurs, nous vous rappelons que lors de sa réunion du 15 décembre 2008, le conseil d'administration de LVL Médical Groupe a pris connaissance des recommandations AFEF-MEDEF en date du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Compte tenu de la taille de la société, de la bonne application des règles de gouvernance au sein de celle-ci, et du fait qu'à ce jour ces recommandations ne concernent qu'un seul dirigeant au sein du groupe, le conseil d'administration de LVL Médical Groupe a décidé de ne pas soumettre la rémunération des dirigeants mandataires sociaux auxdites recommandations. Un communiqué sera diffusé conformément aux instructions de l'AMF.

## 11.8 - Informations sociales

### 11.8.1 Informations sociales

#### Effectifs

L'effectif ETP France du Groupe LVL Médical au 30 septembre 2008 s'élève à 527 salariés, se décomposant comme suit :

- 493 salariés sous contrat à durée indéterminée
- 34 salariés sous contrat à durée déterminée

Sur 594 salariés, 554 (soit 93,30 %) sont à temps plein, 40 (soit 6,70 %) sont à temps partiel (l'effectif équivalent temps plein s'élève à 527 personnes).

Cet effectif compte 41 % de femmes et 59 % d'hommes.

a. Effectif ETP par filière au 30 septembre 2008

Siège :	51
Administratifs :	49
Développement :	70
Infirmières conseil et diététiciennes :	62
Pharmaciens :	9
Assistants techniques :	223
Maintenance et logistique	43
Divers	20

b. Effectif par âge

Femmes	âge	Hommes
34	- de 25 ans	37
91	de 26 à 34 ans	136
75	de 35 à 44 ans	111
35	de 45 à 54 ans	59
7	+ de 55 ans	9

c. Effectif par ancienneté

Femmes	ancienneté	Hommes
106	≤ 1 an	110
27	> 1 an et ≤ 3 ans	27
17	> 3 ans et ≤ 4 ans	35
14	> 4 ans et ≤ 5 ans	28
78	> 5 ans	152

Les embauches

Le Groupe a embauché au cours de l'exercice 2008, 110 salariés en contrats à durée indéterminée :

- 31,80 % concernent des assistants techniques,
- 7,30 % des assistantes administratives,
- 22,70 % des infirmières conseils
- 14,50% concernant le développement commercial

	Nombre d'embauches	%
Siège	15	13,7%
Administratif	8	7,3%
Développement	16	14,5%
Infirmières et diététiciennes	25	22,7%
Assistants techniques	35	31,8%

Maintenance et logistique	8	7,3%
Pharmacien	1	0,90%
Responsable d'Agence	2	1,80%
Total	110	100%

#### L'absentéisme

Les absences maladie représentent 71 % du total des absences, les absences maternité 21 % et les absences accidents du travail représentent 8 %.

#### Les conditions d'hygiène et de sécurité

Un établissement en France dispose d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

#### L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Le montant de la cotisation « Handicapés » au titre de l'exercice 2007 s'est élevé à 23 632 euros.

#### Les œuvres sociales

Les sommes versées au titre des œuvres sociales et culturelles, pour 2007/2008, se sont élevées sur cet exercice à 22 404 euros.

#### La sous-traitance

Toutes les actions développées dans le Groupe sont dans la plupart des cas intégrées. Le Groupe fait très peu appel à la sous-traitance.

#### Rémunérations

LVL Médical privilégie un système de rémunération valorisant les performances individuelles.

Sur l'année, le salaire annuel brut moyen s'élève à 29.712 euros soit un salaire mensuel brut moyen de 2.476 euros.

Au titre de l'exercice 2008/2009, le Groupe a provisionné 2.039 304 d'euros au titre de la participation.

### 11.8.2 Informations en matière environnementale

#### Réglementation et assurances

Suite à la reconnaissance de l'oxygène comme médicament et par dérogation au monopole pharmaceutique, les prestataires sont autorisés à dispenser de l'oxygène à domicile à condition de respecter les bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical ou BPDO (loi n° 96-452 du 28 mai 1996 – arrêté du 17 novembre 2000).

La plupart des agences LVL Médical a, à ce jour, obtenu l'autorisation préfectorale de dispensation d'oxygène à domicile.

Le stockage de l'oxygène dans les dépôts est soumis à des consignes de sécurité. En outre, dans le cadre de la protection de l'environnement, toute installation d'un réservoir d'oxygène d'une capacité supérieure ou égale à 2 tonnes doit faire l'objet

d'une déclaration préfectorale. Elle doit respecter les règles décrites dans l'arrêté du 10 mars 1997 – rubrique n° 1220, notamment en matière d'implantation, d'aménagement, d'exploitation et d'entretien.

En cas de défaillance du matériel, la responsabilité du fournisseur est engagée. En cas de sinistre, la société LVL Médical Groupe a contracté une assurance responsabilité civile.

D'autre part, LVL Médical informe ses patients qu'ils doivent avertir leur assureur de l'usage d'oxygène médical à leur domicile ou le cas échéant, en voiture : leur assureur prendra en charge les éventuelles détériorations dues à leur équipement (à titre d'information, aucun sinistre n'a été constaté en la matière depuis la création de l'entreprise).

## 12 – Evénements significatifs survenus entre la clôture et la date du présent rapport

Prise de contrôle le 1<sup>er</sup> octobre 2008 de la société Lynn's Best située en Bavière (Allemagne), à hauteur de 96 %.

## 13 – Autorisation de rachat par la société de ses propres actions

### 13.1. Programme en cours

L'Assemblée réunie le 20 mars 2008 a autorisé la société à racheter ses propres actions dans les conditions et limites fixées par la loi et l'Assemblée.

Ce programme a été mis en œuvre, après publication d'une notice descriptive auprès de l'AMF.

Il vous a été ci-avant rendu compte des achats opérés sur la base de cette autorisation, et de l'utilisation faite des titres ainsi acquis.

Compte-tenu de l'évolution du cours de l'action LVL Médical Groupe, votre Assemblée va être amenée à se prononcer sur l'octroi d'une nouvelle autorisation, qui rendra caduque la précédente, définissant les mêmes objectifs et priorités mais fixant de nouveaux seuils de prix d'acquisition et de cession.

### 13.2 Proposition d'un nouveau programme de rachat d'actions

Au 30/09/08, 107.019 actions sont détenues en auto-contrôle par la société.

Le Conseil décide de soumettre à l'Assemblée une nouvelle autorisation de rachat d'actions ainsi conçue :

- a) objectifs et modalités du nouveau programme de rachat

Les acquisitions d'actions, quelles qu'en soient les modalités, pourront être effectuées, en vue :

- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
- d'attribuer des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail ;
- d'attribuer à titre gratuit des actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- de mettre à disposition les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant, notamment afin d'agir dans le cadre de l'animation du marché.

Les actions pourraient être achetées par tous moyens et dans le respect de la réglementation boursière applicable et des pratiques de marché admises publiées par l'AMF, en utilisant, le cas échéant, tous instruments financiers dérivés ou optionnels négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré pour autant que ces derniers moyens ne concourent pas à accroître de manière significative la volatilité du titre.

La Société se réserve la possibilité d'intervenir par achat de blocs de titres. La Société se réserve la faculté de poursuivre l'exécution du présent programme de rachat d'actions en période d'offre publique d'acquisition ou d'échange portant sur ses titres de capital.

En cas d'augmentation du capital social par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

#### b) fourchette de prix

Sous réserve de l'avis de l'AMF, le prix maximum d'achat pourrait être fixé à 22 et le prix minimum de cession ou de transfert à 8 par action.

A l'exécution intégrale de ce programme, et compte tenu de la détention au 30/09/08 de 107.019 actions d'autocontrôle représentant une valeur de 1.798.300,30 euros, correspondrait un montant maximal de fonds engagés en vue du rachat de 26.093.540 .

#### c) réduction de capital

Le Conseil demandera à l'Assemblée d'être autorisé à utiliser les titres d'autocontrôle aux fins de réduction du capital social.

## **14. Autres décisions soumises à l'assemblée**

### **14.1 : nomination d'un nouveau CAC suppléant**

Nous vous proposons de nommer Madame Stéphanie MEFFRE-BRANDYS ZA des Laurons – 26100 NYONS, inscrite sur la liste des CAC de Grenoble en remplacement du cabinet SOFRAGEC, démissionnaire.

### **14.2 : nomination d'un nouvel administrateur**

Nous vous recommandons d'inviter l'Assemblée à statuer favorablement à l'égard de la demande du fonds d'investissement « AMBER MASTER FUND » détenant plus de 20% du capital de notre société, d'être représentée au Conseil d'administration par Monsieur Vincent FAVIER, en le nommant administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Luc DELMAS dont la nomination avait été proposée par Amber lors de la précédente assemblée d'approbation des comptes et ayant démissionné de ses fonctions d'administrateur le 20/10/2008 pour la durée de son mandat restant à courir.

### **14.3 – Cession d'agencements réalisés dans les locaux de l'ancien siège social**

Préalablement, nous vous rappelons que la société avait conclu, en date du 20/04/04, un bail commercial initial portant sur les locaux du siège sis 25 rue Bossuet – 69006 LYON avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2004.

En suite de la cession des locaux par la société LVL IMMO, propriétaire bailleuse, au profit de la société « SCI VENDOME INVESTISSEMENT », la société avait signé un avenant en date du 24 juin 2005, faisant apparaître le nom du nouveau bailleur.

Le bail prévoyant une faculté de résiliation triennale, la prochaine échéance était fixée au 30/04/2010.

Le bail a été résilié par anticipation ; la résiliation prenant effet au 31/12/2008.

Nous vous précisons que la société avait réalisé des agencements dans ces locaux pour un montant s'élevant à 545 122,31 euros (valeur d'origine).

Enfin, nous vous exposons que la SCI VENDOME INVESTISSEMENT a accepté de racheter les agencements réalisés dans les locaux pour un montant s'élevant à 128 220,87 euros HT, correspondant à leur valeur nette comptable au 30 septembre 2008.

Il sera demandé à l'assemblée générale de ratifier cette opération.

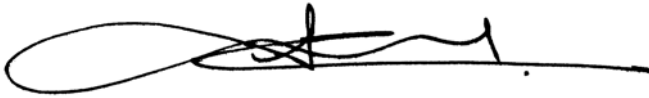
### **14.4 Ratification du transfert de siège social**

Il vous est rappelé qu'il convient de soumettre à l'assemblée générale la ratification du transfert du siège social à effet du 16 juin 2008 et la modification corrélative des statuts décidées lors de la réunion du conseil du 13 mai 2008.

\* \* \* \* \*

Nous espérons que les éléments contenus au présent rapport recevront votre agrément et que vous voudrez bien, en conséquence, voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a series of loops and a long horizontal stroke ending in a small dot.

Annexe :  
« Tableau récapitulatif des participations et résultats des sociétés du Groupe »

En k	Capital social	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-Part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
LVL Médical Centre-Est	157	598	98,01	4 966	4 966	2 066		11 981	575	1 116
LVL Médical Est	44	4 177	99,67	1 214	1 214	0		19 751	2 745	2 083
LVL Médical Sud	407	5 310	99,70	10 327	10 327	0	0	7 784	5 175	828
LVL Médical Paris et Nord	1 011	2 610	99,88	21 009	21 009	0		24 541	2 502	2 448
LVL Médical Ouest	178	4 167	99,96	3 185	3 185	0		8 815	1 547	749
LVL Médical Corse	38	(253)	97,40	37		263		1 019	129	0
LVL Home service	450	(1 508)	95,00	459	0	1 043		95	(47)	0
LVL Maintenance et logistique	38	(1 310)	99,86	704		19 402		6 929	(972)	0
LVL Médical Sud Ouest	40	754	100,00	5 267	5 267	1 254		7 086	568	480
LVL Medical Deutschland GmbH	5 705	(10 226)	100,00	7 642	7 642	8 164		0	352	0
LVL Beteiligung GmbH	25	(569)	100,00	25	25	16 117		0	(273)	0